

Trouve ton entreprise



CFA ESSAS

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

02/02/2024

Trouve ton entreprise



Bienvenue au CFA ESSAS

L'apprentissage est un véritable tremplin vers la vie professionnelle !

Entre entreprise et centre de formation, l'apprenti apprend un métier tout en se formant : ainsi, à l'issue du contrat, il dispose de compétences et d'une véritable expérience professionnelle.

Ce guide est à destination des futurs apprentis afin de les outiller et les accompagner dans leur recherche d'un contrat d'apprentissage.

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Le contrat d'apprentissage

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?

C'est un contrat de travail écrit qui peut être conclu pour une durée limitée ou dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

En signant un contrat d'apprentissage, l'apprenti acquiert le statut de salarié.

Son objectif est de permettre à une personne de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir un diplôme, une certification ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

A qui est-il accessible ?

Le contrat d'apprentissage est accessible aux personnes âgées de 16 à 29 ans révolus.

Il existe des dérogations à cette limite d'âge et il n'y a aucune limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

Quand peut-il être signé ?

Un contrat d'apprentissage peut être signé tout au long de l'année.

Quelle durée ?

La durée du contrat d'apprentissage peut varier de 6 mois à 3 ans en fonction de la durée de la formation suivie.

La période d'essai est de 45 jours de présence effective chez l'employeur.

Pendant cette période, le contrat d'apprentissage peut être rompu librement soit par l'apprenti soit par l'employeur.

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Quel temps de travail ?

Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés.

L'employeur doit permettre à l'apprenti de suivre sa formation. Ce temps de présence en formation est compris dans le temps de travail effectif et est rémunéré comme tel.

Le contrat d'apprentissage peut démarrer trois mois avant le début de la formation et se terminer jusqu'à deux mois après la formation.

Avec qui ?

Le maître d'apprentissage est le tuteur de l'apprenti chez l'employeur.

Il contribue à l'acquisition, par l'apprenti, des compétences correspondant à la qualification du diplôme préparé.

En savoir + :

[Site du Service Public](#)

[Site du Ministère du Travail](#)

[Portail de l'Alternance](#)

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Droits et devoirs des apprentis

DROITS	DEVOIRS
L'apprenti a droit à une formation en lien avec la qualification recherchée : en partie dispensée au sein de la structure qui l'emploie et en partie au sein du centre de formation	L'apprenti doit exécuter son contrat de travail, occuper l'emploi prévu et réaliser les missions qui lui sont confiées
L'apprenti bénéficie des droits liés au contrat de travail : salaire, prime, congés, retraite, représentativité, allocations chômage, convention collective, etc.	L'apprenti doit suivre l'intégralité de sa formation
L'apprenti a droit à une protection sociale	L'apprenti doit se soumettre au pouvoir disciplinaire de son employeur
L'apprenti bénéficie d'une visite médicale d'embauche	L'apprenti doit se présenter aux épreuves validant la formation suivie
L'apprenti a droit à un CPF (compte personnel de formation) dès ses 15 ans	L'apprenti doit respecter le règlement intérieur de son employeur et de son centre de formation
L'apprenti a droit à un congé exceptionnel pour préparer et/ou se présenter à ses épreuves d'examen	

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



FICHE PRATIQUE

SALAIRE MINIMAL D'UN APPRENTI

Montant du SMIC Brut : **1 766,92 euros** au 1^{er} janvier 2024

Pour 35 heures par semaine - soit 151,67 heures par mois

Salaire minimal

(en pourcentage du SMIC et en euros pour un temps complet de 151,67 heures mensuelles)

Année d'exécution du contrat	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % SMIC ou salaire minimum conventionnel si supérieur	100 % du SMIC
	477,07 €	759,78 €	936,47 €	1 766,92 €
2 ^{ème} année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC ou salaire minimum conventionnel si supérieur	100 % du SMIC
	689,10 €	901,13 €	1 077,82 €	1 766,92 €
3 ^{ème} année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC ou salaire minimum conventionnel si supérieur	100 % du SMIC
	971,81 €	1 183,84 €	1 378,28 €	1 766,92 €

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Aides à l'embauche : secteur privé !

Quel est le montant de l'aide exceptionnelle ?

Pour la première année d'exécution du contrat d'apprentissage, une aide financière de :

- **6 000 euros** maximum pour un apprenti, quel que soit son âge
- **6 000 euros** maximum pour un salarié en contrat de professionnalisation jusqu'à 29 ans révolus

À noter : cette aide est cumulable avec les [aides spécifiques pour les apprentis aux situations de handicap](#).

À quels employeurs s'adresse l'aide exceptionnelle ?

Pour les contrats signés à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2024, cette aide sera versée :

- aux entreprises de moins de 250 salariés, sans condition.

Simulateur de calcul de rémunération et d'aides aux employeurs :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



L'équipe du CFA

Notre équipe

Mis à jour : 10 octobre 2023

Philippe LORENZO
Directeur du CFA Essas
03.22.66.33.11
direction.cfaessas@apradis.eu

Pierre-Marie DROMAIN
Responsable du CFA Essas
Référent mobilité
Référent handicap
03.22.66.33.11
07.64.21.57.34
pierre-marie.domain@apradis.eu

Nathalie MELLIER
Assistante du CFA Essas
03.22.66.24.31
nathalie.mellier@apradis.eu

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Quels sont les employeurs qui peuvent embaucher un apprenti ?

Les employeurs du secteur privé :

Le secteur privé correspond au secteur d'activité de l'économie où l'État n'intervient pas ou du moins peu. Il s'agit principalement des entreprises privées n'appartenant pas à l'État et étant gérées par des particuliers et dont la raison d'être est le profit.

Les employeurs du secteur public non industriel et non commercial :

L'État (administration centrale et services déconcentrés), les Régions, Départements, Communes et leurs établissements publics de coopération, les établissements publics relevant des collectivités territoriales, les établissements publics administratifs, les établissements publics locaux d'enseignement, les établissements publics hospitaliers, les établissements publics administratifs à caractère culturel, scientifique, scientifique et technique, scientifique et technologique, sanitaire et social, les offices publics d'HLM et les établissements publics industriels et commerciaux dotés de personnel fonctionnaire.

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Besoin de conseils pour décrocher un contrat ?

Le Curriculum Vitae

Un CV sur mesure pour le poste visé

30 secondes pour retenir l'attention

- » Après avoir sélectionné les expériences professionnelles, apportez un soin important à la forme.
- » Vous devez présenter les différentes rubriques de votre CV le plus clairement possible pour que le recruteur accède aux informations essentielles en un coup d'œil.
- » Un recruteur ne prend en moyenne que 30 secondes pour présélectionner ou éliminer votre CV !

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Le Curriculum Vitae

Voici quelques règles à respecter pour optimiser la lecture de votre CV :

Classez vos expériences **de la plus récente à la plus ancienne**,

- Faites ressortir **les dates** (ex. juin 2014 à avril 2017) et **la durée** (ex. 3 ans) pour chaque poste,
- Indiquez **le poste et l'entreprise**. À noter : s'il s'agit d'une petite structure, vous pouvez décrire en une ligne son activité pour que cela soit plus parlant pour le recruteur,
- Présentez brièvement **vos missions** sous forme de liste en privilégiant les verbes d'actions : réaliser, gérer, préparer, entretenir, organiser, planifier...
- Pour cela, n'hésitez pas à vous inspirer des compétences indiquées dans [les fiches métiers ROME](#) .
- Visuellement, vos expériences se présentent sur 2 colonnes, sur le modèle d'une frise chronologique : les dates à gauche, le descriptif du poste à droite.

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Quelques outils pour vous aider :

- <https://cvdesignr.com/>
- https://www.canva.com/fr_fr/creer/cv
- <https://www.mycvfactory.com><https://www.cvmaker.fr/>
- <https://www.cvwizard.fr/>
- <https://www.doyoubuzz.com/>

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



La lettre de motivation

A quoi sert une lettre de motivation ?

Vous devez faire votre « publicité ». Vous devez « toucher la bonne cible », « accrocher le client », lui présenter un message clair et rapide, lui donner envie d'en savoir plus.

Quelques règles :

- Soyez original, percutant, direct.
- Faites court, condensé, tonique : une page suffit.
- Ne parlez pas uniquement de vous : abordez les besoins de l'entreprise, les nécessités d'un poste, les critères demandés dans l'annonce...
- Sélectionnez quelques points, mettez-les en relief et ne dites pas tout.
- Incitez à lire le C.V. joint, et exprimez votre disponibilité pour donner plus d'informations, prévenez l'employeur que vous le relancerez d'ici quelques jours.
- Le C.V. doit être dactylographié, la lettre doit être manuscrite.
- Soignez la présentation : Utilisez du papier de bonne qualité, non quadrillé (format A4 ou 21x29,7).
- Laissez des marges (5 cm à gauche, 1 cm à droite).
- Aérez, en allant à la ligne plusieurs fois.
- Veillez à l'orthographe (relisez vous, ou faites vous relire)

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Trame de lettre de motivation

Vous êtes :

**Votre métier,
votre formation,
votre savoir-faire,
vos qualités.**

Vous voulez un emploi de :

avec :

**Caractéristiques
de ce que
vous recherchez.**

Vous savez que l'entreprise à laquelle
vous écrivez est :

Elle a besoin de :

Vos atouts sont donc :

**Activité, taille,
métiers envisagés,
problèmes...**

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Où trouver des offres ?

Staff santé : <https://www.staffsante.fr/>

Emploi social : <https://www.emploisocial.fr/>

Pôle emploi : <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/emploi>

Indeed : <https://fr.indeed.com/>

RégionsJob : <https://www.regionsjob.com/>

Cadre emploi : <https://www.cadremploi.fr/>

Apec : <https://www.apec.fr/candidat.html>

Leboncoin : <https://www.leboncoin.fr/>

Météojob : <https://www.meteojob.com/>

Welcome to the jungle : <https://www.welcometothejungle.com/fr/jobs>

Monster : <https://www.monster.fr/>

Keljob : <https://www.keljob.com/>

JobTeaser : <https://www.jobteaser.com/fr>

BIEP (Fonction publique) : <https://place-emploi-public.gouv.fr/>

Emploi Territorial : <https://www.emploi-territorial.fr/>

Base de données finess : <https://finess.esante.gouv.fr/fininter/jsp/rechercheSimple.jsp?coche=ok>

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Besoin de conseils pour décrocher un contrat ?

L'un des moyens pour trouver un contrat d'apprentissage est de mobiliser son réseau (personnel et professionnel).
Vous pouvez envoyer un mail accompagné de votre CV à vos contacts en expliquant le type de poste que vous cherchez .
Vous pouvez également créer un compte sur LinkedIn et créer votre profil <https://www.linkedin.com/>
Utiliser LinkedIn pour une recherche de contrat d'apprentissage :

Phase 1 : Bien utiliser LinkedIn et se créer un profil

Phase 2 : Chercher les offres de contrat en alternance

Phase 3 : Postuler à des offres sur LinkedIn Emploi

<https://walt.community/s-informer?keyword=trouver%20son%20alternance>

<https://walt.community/article/le-guide-pour-utiliser-linkedin-pour-trouver-son-contrat-en-alternance>

<https://youtu.be/eICLJaAhpcU>

<http://www.cfa-essas.fr/>

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Entretien de motivation :

Il pourra se faire en visio ou en physique.

Je sais qui je vais rencontrer.

Je prépare trois ou quatre CV à jour, soignés.

Je me suis renseigné sur l'entreprise.

J'ai préparé des questions, sur l'organisation de l'entreprise, du service, mes missions, les attentes de l'entreprise, les projets, ...

J'ai préparé ma manière de me présenter.

J'ai de quoi prendre des notes, je pose mes questions et je prends des notes.

Je n'oublie pas de poser des questions sur la suite donnée à cet entretien, quelle échéance.

Je remercie et je salue.

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens

contact@cfa-essas.fr

Trouve ton entreprise



Et après ?

Je reprends mes notes et j'analyse l'entretien.

J'envoie un mail de remerciements dans lequel je rappelle mes motivations à occuper ce poste, à intégrer cette entreprise en faisant le lien avec les informations collectées.

Je relance 3 à 5 jours après l'entretien.

Je tiens à jour un fichier de mes différentes démarches.

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

02/02/2024



A bientôt au CFA ESSAS !

CFA ESSAS

6 rue des deux ponts 80 000 Amiens
contact@cfa-essas.fr

02/02/2024